



Repas dansant - Cabaret, plus de 210 convives ont profité du spectacle



Salon de la couture, un week-end animé avec Eyrelles Tissus



CME Conseil Municipal des Enfants : 63 enfants ont voté pour 17 candidats

AGENDA



11 NOVEMBRE - 10H45 - PARVIS DE LA MAIRIE CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Un rassemblement au cimetière à 10h45 avec l'Espérance Varennoise.
11h sur le parvis de la Mairie avec l'Espérance Varennoise et les enfants de l'école élémentaire Louis Pasteur.



12 NOVEMBRE - 13H30 - SALLE JEAN FERRAT THÉ DANSANT DES AMIS DU TEMPS LIBRE

Nouveau thé dansant animé par Ysoline TRICHOT, pour vous Mesdames, 2 taxi danseurs.
Réservation au : 06 46 34 15 44 - Dominique
TARIF : 8 euros pour les Varennois et adhérents LADTL - 10 euros pour les extérieurs



16 NOVEMBRE - 20H30 - SALLE JEAN FERRAT LE CARROUSEL DE LA VIE (CHORALE DE L'AEV)

Depuis des mois, L'Atelier d'Expression Varennois prépare son nouveau spectacle.
Une vingtaine de chansons populaires vous embarqueront sur le chemin de la vie et de son déroulement.
De la naissance à la vieillesse, c'est toute une histoire, celle du spectacle, le Carrousel de la Vie. Entrée : 8€ par personne - Gratuit pour les enfants de moins 12 ans / Billetterie sur place.



27 NOVEMBRE - 11H45 - SALLE JEAN FERRAT REPAS DANSANT SAINT COCHON

Comme chaque année, retrouvez le traditionnel repas dansant de la Saint Cochon.
Réservé aux Varennois de plus de 60 ans.
Tarif : 20€ par personne - Inscription en mairie du 14 octobre au 13 novembre



8 DÉCEMBRE - 10H / 18H - SALLE JEAN FERRAT / SALLE VICTOR COLLIN MARCHÉ DE NOËL ET BOURSE AUX JOUETS DU SECOURS POPULAIRE

Ne manquez pas le marché de Noël et la bourse aux jouets du secours populaire pour préparer vos cadeaux de fin d'année !
Le marché de Noël est à la salle Jean Ferrat / La bourse aux jouets du secours populaire est à la salle Victor Collin.



02 AU 14 DÉCEMBRE - 8H30 - 17H00 - HALL DE LA MAIRIE EXPOSITION SIHAM HOUY

Venez découvrir les expositions de Siham HOUY dans le hall de la Mairie, du 2 au 14 décembre 2024 durant les horaires d'ouverture de la mairie.



31 DÉCEMBRE - 19H30 - SALLE JEAN FERRAT RÉVEILLON DE LA SAINT SYLVESTRE

Inscrivez vous pour le grand repas du réveillon de la Saint Sylvestre organisé à la Salle Jean Ferrat par les amis du temps libre. Animé par Virginie Pouget et ses musiciens.
Tarifs : Varennois = 100 € - Adhérents = 110 € / Non adhérents = 125 €
Renseignements : 06.14.71.59.97 / Réservation : le vendredi de 14h à 17 h
Site web : <https://lesamisdutempslibrevareennes.jimdofree.com/>



ÉDITO DU MAIRE

Les annonces du nouveau gouvernement suscitent de l'inquiétude, en particulier celles qui concernent nos collectivités et les services publics. Ces réformes toucheraient directement notre quotidien. Ces mesures d'économie, qui concernent autant notre système de santé ou l'école que les finances locales, interpellent sur l'avenir de nos services publics. Les communes, en tant que premières garantes du bien-être des citoyens, doivent conserver des moyens d'action à la hauteur de leurs responsabilités.

Varennes-sur-Seine n'échappe pas à ces enjeux. Nous perdons chaque année près d'un million d'euros depuis 2012. Nous devons constamment composer avec ces injonctions prises en dehors des réalités de terrain. Localement, ce sont des décisions difficiles qui doivent être prises, qui affectent par exemple le centre de loisirs et le centre socioculturel pendant les fêtes de fin d'année.

Cependant, malgré ces difficultés, **Varennes continue de se développer et d'attirer de nouvelles entreprises.** Nous sommes heureux d'annoncer l'implantation de Délice Food qui offrira aux restaurateurs et aux habitants un nouveau commerce de proximité et le bilan positif du centre nautique Le Poséidon pour sa deuxième année consécutive.

Nous pouvons annoncer aussi la rencontre exceptionnelle tenue avec la **SNCF qui va refaire complètement le pont de Corbeil pour un montant de 43 millions d'euros.**

Ces avancées ne doivent pas pour autant nous faire oublier les enjeux environnementaux auxquels nous faisons face. **Malheureusement, nous constatons que le budget de l'Etat pour 2025 propose de diminuer de façon conséquente le budget de la transition écologique.**

Nous, ici, nous maintiendrons notre cap vers un avenir durable. Un exemple concret est notre projet de modernisation de l'éclairage public. Sur les quatre prochaines années, nous investirons **220 000 €** pour améliorer la sécurité des citoyens tout en réduisant significativement notre consommation énergétique grâce au **changement total du vieil éclairage par des lampes LEDS.**

En parallèle, initiative à nouveau remarquable : les enfants du centre de loisirs ont récemment récolté des dons lors de la brocante pour soutenir la protection des animaux sauvages. Ainsi chacun peut contribuer, à son échelle, à la préservation de la biodiversité.

Enfin, des travaux de calorifugeage de toutes les chaufferies communales sont en cours, dans une démarche visant là encore à réduire nos dépenses énergétiques.

Malgré le trouble semé par la présentation de son budget par le gouvernement, soyez assurés que vos élus restent pleinement engagés pour protéger notre commune. Nous sommes déterminés à défendre les intérêts de ses habitants. Dans un courrier, je m'adresse d'ailleurs au **Premier Ministre dans ce sens.**

José Ruiz,

Maire de Varennes-sur-Seine

P. 4-5

VIE MUNICIPALE

JEUNESSE ET ASSOCIATIONS

P. 6-7

P. 8-9

ENVIRONNEMENT

TRAVAUX

P. 10

P.11

CULTURE

SOCIAL

P. 12-13

P. 14-15

INFOS PRATIQUES

Inauguration de la plaque en hommage à Dany TROLEY

Le mercredi 30 octobre 2024, une plaque a été inaugurée à la Maison des Associations en hommage à Dany Trolley. Ce lieu, qui abrite le Secours Populaire, a été rebaptisé en son nom pour honorer son engagement inlassable. Militant engagé, Dany a été un membre actif du Parti Communiste Français avant de se rapprocher de la France Insoumise. Même malade, il a poursuivi ses fonctions d'adjoint et de Vice-Président de la Socovar, partageant jusqu'à la fin ses idées et convictions politiques.

Aux côtés de son épouse Marie-Hélène, Dany a également été un pilier du Secours Populaire, œuvrant pour soulager les injustices sociales qu'il déplorait. Son investissement personnel dans la construction de l'extension de la Maison des Associations témoigne de son dévouement envers la communauté. C'est pourquoi la nouvelle salle porte désormais son nom.

Dany Trolley a incarné une générosité bienveillante guidée par une vision politique forte. Son héritage perdurera à travers ceux qui ont partagé son combat, et son souvenir continuera d'inspirer les actions futures en faveur des Varennois.

C'est le sens du discours prononcé par Gisèle Vrain, Adjointe aux Affaires Sociales, au nom de l'équipe municipale.



Le Maire et les élus applaudissent Marie-Hélène TROLEY

VALORISATION DU PATRIMOINE Une plaque offerte par le département



À l'entrée du Parc de la Sauvagerie, une plaque commémorative installée pour valoriser son histoire fascinante et son cadre naturel exceptionnel.

Conçu comme un jardin à l'anglaise, ce parc abrite un riche patrimoine botanique avec des trésors tels que les cyprès chauves, dont les racines aériennes, appelées pneumatophores, bordent le plan d'eau. Au fil de ses allées verdoyantes, les visiteurs découvrent des curiosités cachées qui invitent à la contemplation.

Le parc n'est pas seulement un havre de nature, il est aussi le témoin d'un passé historique riche. L'entrée est flanquée de deux pavillons anglo-chinois, et le théâtre de verdure, véritable scène naturelle, rappelle l'époque où ce lieu était à la fois un espace de détente et de spectacle en plein air.

Le domaine de la Sauvagerie a vu défiler plusieurs familles nobles, dont son premier propriétaire, Louis Marie Florent Duchâtelet, un diplomate sous Louis XVI. Après la Révolution française, ses biens sont saisis et le domaine est vendu. Ravagé par un incendie en 1985, le château qui trônait au centre du parc n'a jamais été reconstruit, mais le théâtre de verdure marque désormais l'emplacement de ses fondations, permettant aux visiteurs d'imaginer les dimensions de l'ancien édifice.

Cette plaque réalisée par les archives départementales et offerte par le département à notre ville offrira ainsi aux promeneurs un aperçu du riche passé de ce lieu, désormais transformé en un écrin de verdure ouvert à tous.



LES ELUS RENCONTRENT DELICE FOOD : Nouvel acteur de la restauration rapide

Le 15 octobre dernier, les élus de Varennes-sur-Seine ont eu l'occasion de rencontrer M. Kilagoz, propriétaire de l'entreprise DELICE FOOD, récemment installée au 18 rue du Stade. Cette rencontre a été l'opportunité de mieux faire connaissance avec les activités de l'entreprise.

DELICE FOOD se spécialise dans la vente en gros de produits destinés à la restauration rapide. En plus de desservir les professionnels du secteur, l'établissement prévoit également d'ouvrir ses portes aux particuliers, offrant ainsi une variété de produits alimentaires de qualité.

DELICE FOOD livre des restaurateurs dans un rayon qui peut aller jusqu'à 300 kilomètres.

Pour toute information ou commande, vous pouvez contacter DELICE FOOD au 01 60 96 51 78. La commune se réjouit de l'arrivée de cette nouvelle entreprise et souhaite plein succès à M. Kilagoz dans son aventure entrepreneuriale.



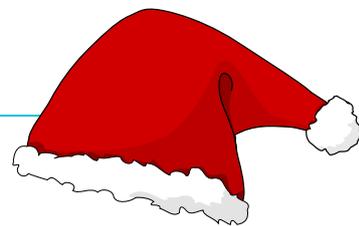
Installer Panneau Pocket gratuitement sur votre téléphone !

Panneau Pocket est une application mobile gratuite qui permet aux municipalités de communiquer en temps réel avec les habitants. Une fois installée sur votre téléphone, elle vous permet de recevoir des notifications instantanées concernant les actualités, événements, alertes et informations communales. Cela peut inclure des informations sur la vie locale, les travaux, les alertes météo, ou encore les services municipaux.

Grâce à cette application, vous serez informé en temps réel des actualités de la municipalité directement sur votre téléphone.

Pour l'utiliser, voici les étapes principales :

1. **Téléchargez l'application** : Disponible gratuitement sur l'App Store (iOS) ou Google Play Store (Android).
2. **Installez et ouvrez** l'application.
3. **Recherchez votre commune** : Une fois dans l'application, recherchez votre commune (en tapant son nom ou en activant la localisation automatique).
4. **Abonnez-vous** : Sélectionnez votre commune pour recevoir les notifications.



OUVERTURE ET FERMETURE

Centre de Loisirs et Centre socioculturel pendant les fêtes de fin d'année



La commune de Varennes-sur-Seine a annoncé la **fermeture du centre de loisirs et du centre socioculturel du 30 décembre 2024 au 3 janvier 2025** et son **ouverture du 23 au 27 décembre** (sauf le 25 décembre, jour de Noël).

La municipalité a décidé de fermer la deuxième semaine des vacances en raison d'une baisse des inscriptions par rapport à la première semaine.

Un impératif budgétaire

La question financière pèse également dans la balance. Dans un contexte où les collectivités doivent veiller à optimiser leurs dépenses, la municipalité a fait le choix de réduire certains coûts. La fermeture temporaire du centre permet ainsi de réaliser des économies tout en assurant la continuité des services à des périodes de plus forte demande.

Les familles concernées sont invitées à contacter la mairie pour toute question ou information complémentaire.



ARSÈNE AOUAOU, ADJOINT AU MAIRE CHARGÉ DES SPORTS, VOUS PARLE DU FC VARENNES

Le FC Varennes a fait sa rentrée fin août 2024. Un beau début de saison avec des nouveaux arrivants au sein de l'association, un bureau d'expérience et une trentaine de bénévoles qui accompagnent l'évolution du club au quotidien et l'encadrement de nos jeunes et moins jeunes.

Nous comptons **14 équipes du baby-foot au Vétérans + de 45 ans.**

Le club compte 3 employés (dont 1 BPJEPS de la structure Vivons Sport & 1 service civique)

Notre objectif est de continuer à donner du plaisir aux passionnés du ballon rond, résidents sur la commune, l'intercommunalité ou même sur les communes alentours, dans un esprit sportif et familial.

Nous travaillons en lien étroit avec la commune de Varennes sur Seine, le Secours Populaire mais également un refuge animalier.

Nous vous invitons à venir au stade le samedi et dimanche afin de venir encourager l'équipe locale de votre ville dans une ambiance chaleureuse et familiale. N'hésitez pas à suivre l'actualité du FC Varennes sur Facebook et Instagram : FC Varennes



Nos engagements :

- Améliorer le fonctionnement de son école de foot et de son pôle féminin.
- Assurer l'accueil et la fidélisation des joueurs, leurs encadrements, et leurs éducations.
- Valoriser le travail des éducateurs et des dirigeants sur le football d'animation.
- Promouvoir l'esprit sportif.
- Réaliser des projets de tournois hors de la région.
- Organiser des tournois "Ecole de Foot et Féminines".
- Projet de terrain synthétique sur le terrain d'honneur.
- Organisation de stage de perfectionnement.
- Privilégier le jeu à l'enjeu.

BASE DE LOISIRS

Le Poséidon tire un bilan positif de sa deuxième saison



Le Poséidon, acteur incontournable des activités nautiques à la base de loisirs de Varennes-sur-Seine, a clôturé sa deuxième saison avec succès. Lieu de détente convivial, familial et sécurisé, la base a attiré de nombreux visiteurs venus profiter de ses diverses offres ludiques et sportives.

Jet ski, pédalo (y compris une version adaptée aux enfants dès 3 ans), flyboard, bouée tractée, ping-pong, paddle, wakeboard, kayak, jeu de fléchettes et cibles gonflables géantes : il y en avait pour tous les goûts. De plus, un espace détente avec transats en location permettait aux visiteurs de se poser moyennant une petite participation.

Toujours aussi apprécié pour son ambiance paisible, l'espace sécurisé de la base est constamment surveillé et régulièrement visité par la police nationale et fluviale. Le Poséidon est également contrôlé par le Service départemental à la jeunesse et aux sports, ainsi que par la Direction régionale interdépartementale de l'environnement.



Cet été, la base de loisirs a séduit des visiteurs venus de 12 départements différents, en dehors de la Seine-et-Marne, preuve de son rayonnement croissant. La saison, qui s'étend de fin avril à fin septembre, est marquée par un souci constant de qualité, avec une attention particulière portée à la gestion du nombre de visiteurs. Le Poséidon préfère limiter le nombre de participants aux activités nautiques afin de garantir une surveillance optimale et de maintenir un environnement sécurisé et agréable, notamment lors de l'accueil de groupes pour des événements d'entreprises ou des associations.

Le Poséidon s'engage également pour l'inclusion des personnes en situation de handicap. Des associations spécialisées sont accueillies tout au long de la saison, permettant à tous de participer aux activités proposées, dans un cadre sécurisé et respectueux. Pour la saison 2025, des aménagements supplémentaires seront réalisés afin de faciliter l'accès des personnes en fauteuil roulant aux activités nautiques, avec une meilleure transition entre la berge et les équipements.

Enfin, un snack avec vue sur l'eau propose aux visiteurs une pause gourmande, et la propreté des lieux est assurée.

Avec une saison 2025 déjà en préparation et la promesse de nouvelles installations, Le Poséidon continue d'innover pour le plus grand plaisir de ses visiteurs.

LES RÉSERVATIONS POUR LA PROCHAINE SAISON SUR LEUR SITE INTERNET :

[HTTPS://LEPOSEIDONLOISIRS.COM](https://leposeidonloisirs.com)

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Un investissement pour l'avenir de la commune

La commune s'apprête à lancer un important programme de modernisation de son éclairage public sur les quatre prochaines années. Ce plan vise à améliorer la sécurité des citoyens tout en réduisant la consommation énergétique, avec un budget total de 220 000 €.



Propositions pour économiser sur la consommation d'énergie

Dans le cadre de ce plan, plusieurs solutions et scénarios sont envisagés pour optimiser la consommation d'énergie :

- **Abaissement de la luminosité** : en ajustant la puissance des LED en fonction des heures et de la luminosité cette solution permettrait de générer des économies substantielles.
- **Éclairage un candélabre sur deux** : Une opération réalisable sur certaines rues via des disjoncteurs ou des fusibles, bien que certains emplacements nécessitent une intervention technique plus complexe.
- **Éclairage déclenché par détecteurs de mouvement** : Installation de capteurs sur un candélabre sur deux, avec un coût moyen de 200 € par poteau. Cette option permettrait de réduire drastiquement la consommation nocturne dans les zones à faible circulation piétonne, mais représente un coût considérable.

Vidéoprotection et éclairage public : des enjeux interconnectés

Un autre défi concerne l'interaction entre l'éclairage public et les caméras de vidéoprotection. En effet, une réduction excessive de l'éclairage nocturne pourrait perturber la recharge des batteries des caméras durant les longues journées d'été. Pour cela, deux solutions sont envisagées :

1. **Modification des rythmes d'éclairage** pour garantir un minimum de 3h15 d'éclairage par nuit.
2. **Installation de batteries lithium** sur les candélabres avec caméras, pour un coût de 220 € HT par poteau, là aussi ce sont des coûts très importants.

Bien entendu, nous partons dès maintenant à la recherche de co-financements de la part du Département, de la Région et de l'Etat.

CALENDRIER 2025 - 2028

2025 : Un démarrage ciblé avec 24 000 €	2026 : Accélération du projet avec un budget de 95 000 €	2027 : Poursuite des rénovations avec 50 000 €	2028 : Dernière phase avec 49 000 €
<p>La première phase du projet, prévue pour 2025, concerne plusieurs rues importantes. Le budget alloué permettra de remplacer l'éclairage actuel par des ampoules à LED bien plus économes dans les zones suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Rue Fontaine des noues• Rue de la gare• Rue de l'abreuvoir• Rue du stade• Avenue du 8 mai 1945• Route de Cannes• Rue des Trembles• Rue du Petit fossard• Rue de l'étang• Place de l'église• Rue de la Galence	<p>En 2026, les travaux se concentreront sur la Grande Rue et la Rue Marcel Paul, avec une enveloppe de 95 000 €. Ces axes majeurs bénéficieront de luminaires modernisés pour améliorer la sécurité et réduire la pollution lumineuse.</p>	<p>Le programme se poursuivra en 2027 avec un investissement de 50 000 €, qui sera consacré à la mise à jour de l'éclairage public sur les rues suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Rue Marais d'air• Rue Pierre Sémard• Rue de la sauvagerie• Avenue Albert Gravé	<p>En 2028, le projet d'éclairage se concentrera sur :</p> <ul style="list-style-type: none">• Avenue d'Ormes• Jardins familiaux• Rue du Bréau

DONS DES ENFANTS DU CENTRE DE LOISIRS

Les associations de protection animale ont été reçues



Lors de la dernière brocante organisée par la ville, les enfants du Centre de Loisirs, encadrés par les services de la commune, ont fabriqué des petits objets et préparé des crêpes ainsi que des cafés pour récolter des fonds, avec pour projet de soutenir la biodiversité.

À la suite de cette brocante, ils ont contacté des associations luttant pour la cause animale, ainsi que l'entreprise « Tom & CO », qui est spécialisé dans le vente de nourriture et d'accessoires pour animaux.

Grâce à leur engagement, ils ont pu faire un don aux associations : « Sheep and Wolf » et « Alliance Hérissons », toutes deux spécialisées dans le sauvetage des animaux.

L'entreprise « Tom & Co' », a également apporté son soutien à cette cause importante en faisant des dons de nourriture.

Le 22 octobre, accompagnés de Stéphanie LESELLIER, Adjointe au Maire en charge de la jeunesse, les enfants ont remis leurs dons en personne, aux côtés de l'entreprise « Tom & Co' », aux deux associations. Un moment de partage apprécié par tous.

En retour de ce beau geste, Christelle, une bénévole et famille d'accueil de l'association « Alliance Hérissons », est venue au Centre de Loisirs pour sensibiliser les enfants et leur en apprendre davantage sur le rôle des hérissons dans l'environnement. Un échange convivial qui a beaucoup plu aux enfants, qui n'ont pas manqué de poser de nombreuses questions.



mardi 22 octobre : une intervenante est venue au Centre de Loisirs remercier les enfants et leur parler de la protection des hérissons



Que devons-nous savoir sur le hérisson ?

Le hérisson est un animal nocturne essentiel pour nos jardins. Principalement insectivore, il se nourrit de vers et d'insectes, contribuant ainsi à réguler leur population. En hiver, il hiberne et réduit son métabolisme pour survivre au froid. Face au danger, il se met en boule pour se protéger grâce à ses piquants. Malheureusement, le hérisson est menacé par la perte de son habitat, le changement climatique et le trafic routier.



Association Alliance Hérissons

Créée le 8 octobre 2020, l'association « Alliance Hérissons » se consacre à la protection et au bien-être des hérissons.

Page Facebook : Alliance Hérisson



association Sheep & Wolf

Éco-pâturage responsable et engagé dans le bien être animal. L'association offre une seconde vie aux chiens loups abandonnés.

Page Facebook : Sheep & Wolf Ecopaturage



Boutique Tom & Co

Implantée à Varennes-sur-Seine depuis juin 2023, la boutique « Tom & Co' » propose un large choix de produits pour le bien-être de vos animaux.

Adresse : 105 Route du Petit Fossard
à Varennes-sur-Seine

CALORIFUGEAGE DANS LES CHAUFFERIES COMMUNALES

Une démarche pour économiser l'énergie et améliorer le confort



Les travaux de calorifugeage ont débuté dans les chaufferies de plusieurs bâtiments communaux. Cette opération, qui devrait durer environ deux mois, vise à isoler efficacement les réseaux de chauffage.

Parmi les principaux avantages, on compte une meilleure maîtrise des températures, la conservation de la chaleur au sein des circuits, ainsi que des économies d'énergie pouvant atteindre 10 % par an, ce qui représente également une réduction des dépenses pour la collectivité.

Ces travaux sont entièrement financés par les primes liées aux Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), ce qui assure à la collectivité une couverture totale des dépenses.

FERMETURE DES ACCÈS AUX GENS DU VOYAGE : Mise en place de solutions durables

La plaine de la Grande Garenne a été occupée par des gens du voyage. Face à cette situation, la municipalité a rapidement réagi pour faire face à cette installation non autorisée. Dès la constatation des faits, les élus, accompagnés de membres des forces de l'ordre et des agents communaux, se sont rendus sur place afin d'évaluer les dégâts. Une plainte a été déposée pour occupation illégale et dégradations des biens publics, et un arrêté d'expulsion a été pris dans les plus brefs délais.

Après leur départ, les gens du voyage se sont installés près de la base de loisirs. Profitant de la libération de la Grande Garenne, la municipalité a décidé de fermer tous les accès à cette plaine pour éviter de nouvelles installations. Parallèlement, la municipalité a informé le Préfet de la situation et sollicité des actions rapides. Lors d'une rencontre avec le Sous-Préfet, des solutions pérennes ont été discutées pour sécuriser les terrains et prévenir toute occupation future.



PETIT LECLERC, CHANTIER ABANDONNÉ : Où en est-on ?



Depuis plusieurs mois, la situation autour du projet de construction du Petit Leclerc alimente les discussions à Varennes. Le permis de construire, délivré il y a quelques années, est devenu caduc le 6 mars 2024, ce qui constitue une infraction aux règles d'urbanisme en vigueur. Face à cette situation, un procès-verbal d'infraction a été dressé le 7 juin 2024 et transmis au Procureur.

Cependant, à ce jour, aucune réponse n'a été donnée par les autorités compétentes concernant les suites de ce procès-verbal. Cette absence de retour suscite l'inquiétude des Varennois, dont un grand nombre s'interrogent sur la suite des événements. En réaction à cette situation, une pétition a été lancée afin de mobiliser les habitants et de faire entendre leur voix.

Le Maire vient de relancer le procureur, qui n'a pour l'instant pas réagi à nos différentes sollicitations, malgré l'insécurité et l'inconfort que cela représente pour les Varennois.

Nous examinerons toutes les possibilités légales qui nous permettraient de faire bouger ce dossier.

L'affaire du Petit Leclerc reste donc en suspens, mais l'implication des habitants montre que cette question reste au cœur des préoccupations locales. Au total, plus de 400 personnes ont signé sur internet et en mairie. Affaire à suivre...

Si vous ne l'avez pas fait, il est encore temps de signer sur :

<https://www.change.org/p/pour-la-remise-en-%C3%A9tat-du-parking-du-petit-leclerc-de-varennes-sur-seine>

Ou en scannant ce QR CODE :



CULTURE POUR TOUS

Les ateliers du Centre Socioculturel se délocalisent

La Municipalité a décidé de rapprocher ses infrastructures et ses services au plus près des habitants en délocalisant certaines animations chaque mois.

Dans le cadre de son engagement à rendre la culture, les sports et les loisirs accessibles à tous, la ville de Varennes a lancé un nouveau projet.

Désormais, **un mercredi par mois**, le Centre Socioculturel viendra directement à la rencontre des résidents de la Grande Garenne dans des structures municipales annexes.

Au programme :

- Jeux interquartiers
- Ateliers ludiques
- Contes et Comptines
- Cours de langues pour les enfants et les adolescents
- Atelier cuisine

Ces animations visent à offrir aux plus jeunes un accès direct à des activités enrichissantes. C'est une belle opportunité pour s'amuser, apprendre et partager des moments inoubliables, tout en renforçant le lien entre les habitants et les structures municipales

CALENDRIER		
UN MERCREDI PAR MOIS	JOUR	PROGRAMME
	20 NOVEMBRE À 10 H	Lecture de contes
	11 DÉCEMBRE À 16 H	Jeux interquartiers sportifs
	22 JANVIER À 10 H	Récréa'contes
	12 FÉVRIER À 16 H	Jeu de pistes
	26 MARS À 16 H	Balade Contée
	09 AVRIL À 15 H	"Embellissons nos rues" Ateliers artistiques
	21 MAI À 16 H	Café des langues
	18 JUIN À 10 H	Cours de Zumba Enfants
	02 JUILLET 10H - 14H	Atelier Cuisine et Jeux d'eau



Photo : Davy GRANGER à l'initiative de ce succès

ATELIER ÉCHECS

Deux ans de succès chaque mardi soir

Depuis déjà deux ans, l'atelier échecs du centre socioculturel fait le bonheur des amateurs de stratégie et de réflexion, **tous les mardis soir de 17h00 à 20h00**. Cette activité connaît un véritable succès, rassemblant un public varié, des débutants aux joueurs confirmés, dans une ambiance chaleureuse.

Avec une fréquentation toujours en hausse, l'atelier attire de plus en plus de participants, séduits par l'accessibilité de ce jeu millénaire et les nombreux bénéfices qu'il apporte. Encadré par des passionnés d'échecs, ce rendez-vous hebdomadaire permet à chacun de progresser à son rythme.

Venez découvrir pourquoi cet atelier "cartonne" depuis deux ans et rejoignez la communauté des joueurs pour des soirées aussi stimulantes que divertissantes !



LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS

Un espace convivial pour les familles

Le lieu d'accueil enfants-parents est heureux de continuer à accueillir les familles au **Centre Socioculturel** ! Chaque **mardi et vendredi de 9h30 à 11h30**. Cet espace convivial est dédié aux enfants et à leurs parents, permettant de créer des liens et d'échanger dans un cadre chaleureux.

Votre présence est sans inscription, anonyme et gratuite (hors vacances scolaires). Un espace est spécialement aménagé pour les enfants de moins de 6 ans, accompagnés d'un parent ou d'un adulte référent (hors assistantes maternelles). Nous souhaitons également ouvrir nos portes aux futurs parents !

Pour garantir un accueil de qualité, les places sont limitées à **8 enfants et 10 adultes**.

Cela permet de favoriser les échanges et de s'assurer que chaque famille se sente bien accueillie.

Sur place, deux accueillant.es sont là pour assurer les rencontres et animer cet espace de partage. Que ce soit pour jouer, discuter ou simplement profiter d'un moment ensemble, vous êtes les bienvenus !

Si vous souhaitez vous engager et devenir bénévoles au sein du lieu d'accueil enfants-parents, n'hésitez pas à nous contacter au :

01 64 70 52 20 - Léa COCHARD se fera un plaisir de vous renseigner.

Venez nombreux et partageons ensemble des moments inoubliables en famille !

ESPACE PARENTALITÉ

Vos ressources au Centre Socioculturel

Un espace dédié à la parentalité vous attend à l'accueil du centre socioculturel. Vous y trouverez une sélection de livres sur divers sujets : la grossesse, l'allaitement, la cuisine pour bébé, les enfants atypiques, ou encore les défis de l'adolescence. Ces ouvrages sont disponibles en prêt pour les inscrits à la médiathèque ou en consultation sur place.

Vous y trouverez également des numéros d'urgence tels que « SOS Parentalité » ou « Allô grands-parents », ainsi que des informations sur les actions locales liées à la parentalité, comme le café « Parentalité ». Des brochures sont à votre disposition sur des sujets comme les alternatives aux écrans et les différents modes de garde.

De plus, une référente famille est disponible sur rendez-vous pour vous écouter, échanger et répondre à vos questions. Elle est là pour vous accompagner dans votre rôle parental et vous orienter si besoin.



MARPA : BIENVENUE À LA NOUVELLE DIRECTRICE



INTERVIEW DE VIRGINIE GUIDICELLI,

Directrice de la MARPA

Avant de nous intéresser à votre parcours, pouvez-vous nous en dire plus sur la MARPA de Varennes-sur-Seine ?

« La MARPA est une structure d'accueil dédiée aux seniors de plus de 60 ans. Elle propose un cadre de vie convivial et sécurisé, favorisant l'autonomie tout en offrant des services adaptés aux besoins de nos résidents. »

Notre établissement compte 24 appartements, tous actuellement occupés, mais nous disposons de 2 appartements pour des séjours temporaires d'une durée maximale de trois mois. »

Notre équipe est composée de 5 agents polyvalents, qui jouent un rôle essentiel. Elles sont toujours disponibles pour les résidents, organisent des activités variées et prennent en charge le linge, si besoin. Leur engagement contribue grandement au bien-être de tous. »

Depuis quand remplacez-vous Juliette RENAUD, l'ancienne dirigeante de la MARPA ?

« Je remplace Juliette RENAUD depuis le 1er octobre 2024, jusqu'en mars prochain. »

Pouvez-vous nous parler de votre parcours professionnel et de ce qui vous a amené à diriger la MARPA ?

« Mon parcours est assez diversifié. J'ai d'abord étudié le tourisme et le commerce international, puis j'ai travaillé dans le secteur automobile. Face à la crise de cette industrie, j'ai décidé de me réorienter en 2009. J'ai repris mes études pour obtenir un diplôme en médico-social, ce qui m'a permis de travailler en EHPAD pendant 7 années. Depuis 7 ans maintenant, je suis dans le milieu des MARPA, un domaine qui me passionne et auquel je me consacre pleinement. »

Quels objectifs souhaitez-vous atteindre pour la MARPA dans les prochains mois ?

« La sécurité et le bien-être des résidents sont mes priorités. Je souhaite qu'ils se sentent pleinement épanouis dans leur cadre de vie, en favorisant des interactions sociales et des activités adaptées. »

Quelles activités spécifiques sont proposées aux résidents pour favoriser leur bien-être et leur socialisation ?

« Le bien-être et la socialisation de nos résidents sont au cœur de nos préoccupations. Nous offrons une variété d'ateliers, tels que des séances de gymnastique, de jardinage et des jeux de société pour stimuler la mémoire. Nous proposons divers ateliers, animés soit par le personnel de la Marpa, soit par des intervenants extérieurs. Il s'agit de séances de gymnastique douce, d'atelier mémoire, de jeux de société, d'ateliers créatifs, de jardinage en saison, de quizz musicaux... pour stimuler la motricité et l'activité cérébrale. Nous encourageons également les résidents à participer aux sorties, à rencontrer leurs proches et veillons au respect de leur intimité. »

Y a-t-il des innovations ou de nouveaux services que vous envisagez d'introduire dans la MARPA ?

« Je n'ai pas encore finalisé de nouveaux projets, car je souhaite m'assurer d'impliquer les résidents dans le processus décisionnel. À partir de janvier, nous organiserons des discussions collectives pour recueillir leurs avis et idées sur les futures initiatives, afin de répondre au mieux à leurs besoins. »

Pour finir, quel message aimeriez-vous transmettre aux habitants de Varennes-sur-Seine concernant la MARPA ?

Nous rappelons que la Marpa est ouverte aux extérieurs et en particulier aux habitants de la commune les lundis et mercredis après-midi, à partir de 15h, pour des rencontres jeux de société le lundi et chant le mercredi.

Si vous souhaitez participer à nos activités, n'hésitez pas à nous contacter et à vous joindre à nous.

La Marpa propose également aux personnes qui souhaitent manger en notre compagnie, un repas convivial à 10 euros. Cela permet de partager un moment agréable. La réservation doit se faire 72 heures à l'avance. »





DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL :

Un système alternatif a été décidé par les élus pour ne pénaliser personne

Chaque année, la municipalité de Varennes a pour tradition de distribuer plus de 450 colis de Noël aux habitants de **plus de 64 ans**, un geste particulièrement apprécié (1 colis par foyer).

Cependant, en raison de la réglementation européenne nous devons appliquer le **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)**. C'est la raison pour laquelle nous avons été obligés de demander à chaque personne éligible de s'inscrire en mairie.

Malheureusement, aujourd'hui, seules environ 300 personnes ont pu faire cette démarche. Conscients de l'importance de cette distribution pour les Varennois, et afin de ne pas priver les bénéficiaires habituels de ce précieux cadeau, les élus municipaux ont décidé d'adopter un système alternatif.

Lors de la remise des colis, les personnes devront signer sur place pour autoriser l'utilisation de leurs coordonnées pour l'année suivante.

Ce nouveau processus permettra de continuer à respecter la réglementation tout en maintenant cette tradition si chère à notre commune. **Nous remercions les habitants de leur compréhension et espérons que cette solution satisfera tous les bénéficiaires**



José RUIZ,
Maire de Varennes-sur-Seine

ANNONCE

Vente des murs du café de l'église

Vente de murs occupés par un restaurant et de l'étage (logement) situé dans le centre bourg de Varennes-sur-Seine (population 3688 habitants - proximité d'un lycée professionnel).

- Ce bien est composé au rez-de-chaussée de 100 m² destinés à l'activité commerciale.
- D'un logement à l'étage de 43 m² - trois pièces
- D'un grenier aménageable
- Petite remise attenante
- Cour avec terrasse

Le tout sur un terrain de 225 m²

- Chauffage gaz
- Parking public à proximité
- Prix 250 000 € net vendeur
- DTA réalisé
- DPE - le diagnostiqueur n'a pas été en mesure d'établir une estimation des consommations - les factures ne sont pas disponibles car le locataire occupe les lieux depuis peu.



Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr

Contact :

Mail : accueil@varennes-sur-seine.fr

Tél : 01 60 73 55 30

LABAZ, L'APPLI BONS PLANS POUR LES 15-25 ANS



Des aides

- ► Aide de 100 euros pour le passe Navigo Imagine R
- (Réservée aux lycéens)
- Pour son 1er anniversaire, LABAZ propose une nouvelle aide de 100 euros aux 500 000 lycéens d'Île-de-France afin de financer leur passe Navigo imagine R 2024-2025.
- Cette aide, cumulable avec d'autres aides, est disponible depuis le 1er octobre 2024. Les demandes peuvent être faites jusqu'à fin avril 2025. Les remboursements interviendront à partir de décembre 2024.

Aide de 100 euros pour l'inscription en club sportif ou culturel (Réservée aux 15-17 ans)

- L'aide sport et culture permet au 15 - 17 ans de bénéficier de 100 euros pour s'inscrire à une activité culturelle ou dans un club de sport partenaire LABAZ (liste consultable sur l'application).
- À noter : cette aide peut être utilisée pour renouveler son inscription, ou pour découvrir une nouvelle activité au cours de l'année. L'aide sport et culture est valable jusqu'au 31 août 2025.

Aide de 1 300 euros pour passer le permis de conduire (Réservée aux 18-25 ans en insertion professionnelle)

- Le Chèque permis de conduire, que la Région propose depuis 2021, est, depuis le 1er octobre 2024, uniquement disponible via LABAZ.
- Cette aide de 1 300 euros pour passer le code et le permis B est réservée aux 18-25 ans qui sont dans l'une des situations suivantes :
- Soit stagiaires de la formation professionnelle, soit inscrits et suivis en mission locale,
- Soit signataires d'un parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) et dont le projet professionnel nécessite l'obtention du permis, soit demandeurs d'emploi de moins de 26 ans résidant en quartier prioritaire politique de la ville (condition vérifiable sur sig.ville.gouv.fr) ou en zone rurale

DATES À RETENIR

**SERVICE DE BUS GRATUIT
POUR 60 ANS ET PLUS**

Pour se rendre au Bréau
Les jeudis : 7 novembre, 21
novembre

Naissances

Marie-Urielle GAMBA née le 15 Août 2024

Mariages

Mohamed LACHEMI et Audrey LAMBERT mariés le 14 septembre 2024

Bruno SAULAY et Dominique RIVIERE mariés le 28 septembre 2024

Gültekin HORUZ et Fatma YILDIZ mariés le 12 Octobre 2024

Fouad BOUHADDOU et Yasmine ZAROUALI mariés le 26 Octobre 2024

ÉTAT CIVIL

Décès

Louis LECLERE décédé le 03 Octobre 2024 à l'âge de 67 ans

Julie PIANTINI veuve RIGAULT décédée le 07 Octobre 2024 à l'âge de 97 ans

Marcel FERNANDEZ décédé le 18 Octobre 2024 à l'âge de 72 ans

Simone VILLAIN veuve FOREST décédée le 20 Octobre 2024 à l'âge de 91 ans

MARCHÉ DE NOËL

+ Bourse aux jouets
du Secours Populaire

8 DÉCEMBRE

10H
-
18H



Salle Jean Ferrat
et Salle Victor Collin